



PRÉSENTATION CLUBS 2022-2023

SUBSIDES ADEPS/INFRASPORTS

AGENDA

1. Présentation de l'Adeps
2. Subsidés disponibles auprès de l'Adeps
3. Subsidés Adeps pour l'Action sportive locale: détail
4. L'ADEPS en pratique
5. Subsidés Infraspports
6. Autres subsidés
7. Personnes de contact Adeps et Infraspports

1. PRÉSENTATION DE L'ADEPS

1. L'ADEPS

L'Administration générale du Sport (ADEPS) a pour mission de promouvoir, d'organiser, d'encourager et d'encadrer des activités physiques et sportives auprès de la population francophone de Wallonie et de la Région de Bruxelles-Capitale.

L'ADEPS en chiffres :

- 18 Centre sportifs (dont 1 en France aux Arcs)
- 4000 stages de vacances
- 82 salles de sport/halls sportif
- 3107 projets de subvention traités/an.

www.sport-adeps.be

2. SUBSIDES DISPONIBLES AUPRÈS DE L'ADEPS

A QUI S'ADRESSE LES SUBVENTIONS ADEPS?

- Les cercles sportifs affiliés à une fédération sportive reconnue en Fédération Wallonie-Bruxelles (Clubs)
- Les fédérations sportives reconnues en en Fédération Wallonie-Bruxelles
- Les administrations communales ou asbl communales
- Les Centres Sportifs Locaux (intégrés) reconnus en Fédération Wallonie-Bruxelles

L'ADEPS VOUS SOUTIENT

1. Subventions ADEPS pour l'**action sportive locale**
2. Subventions pour l'**achat de matériel sportif**
3. **Autres subventions**
4. Plateforme « **Subsides** »
5. **Coupes et trophées**
6. Prêt de matériel sportif
7. Logos ADEPS & Fédération Wallonie-Bruxelles

1. SUBVENTIONS ADEPS POUR L'ACTION SPORTIVE LOCALE

[Accueil](#) > Subventions ADEPS pour l'action sportive locale

A propos de l'Adeps

- L'ADEPS C'EST...
- CENTRES ADEPS
- CENTRES DE CONSEIL DU SPORT
- LES CENTRES PERMANENTS DE PRÉPARATION PHYSIQUE (CPF3)
- ADEPS MAO
- CLÉS POUR LA FORME

Subventions ADEPS pour l'action sportive locale

Contexte global

Suite aux nombreuses incohérences entre les réglementations actuellement en vigueur (Camp Sportif, Programme de Développement Sportif, Sport pour Tous - Promotion, Sport de Quartier, Été Jeunesse, Été Sport et Mon Club Mon Ecole) l'ADEPS a souhaité rassembler dans un seul texte ces différentes possibilités de subvention.

Le progiciel « SUBSIDE » permettra en plus d'alléger les demandes de subvention en complétant un formulaire en ligne.

- [Le mode d'emploi du progiciel SUBSIDE](#)

Rappel : Les Centres de Conseil du Sport (actifs en Wallonie et à Bruxelles) sont à votre disposition pour vous accompagner dans l'élaboration d'une politique sportive globale.

- [Que sont les Centres de Conseil du Sport ?](#)

LES CENTRES DE CONSEIL
DU SPORT EN VIDÉO

Objectif du nouveau décret « Subventions ADEPS pour l'action sportive locale »

Le dispositif a pour objectif de :

1. Simplifier les processus de manière à rendre le subventionnement de l'organisation d'activités sportives plus rapide, plus cohérent, plus compréhensible par les utilisateurs et d'améliorer ainsi le service rendu au public;
2. Inciter les acteurs du monde sportif (bénéficiaires) à concevoir, sur le moyen ou le long terme, une **politique sportive axée sur le développement du sport**, plutôt que sous la forme d'une série d'actions ponctuelles, rarement coordonnées. Cette manière d'opérer laissera une place importante à la créativité, à l'innovation et à l'adaptation aux situations locales spécifiques.

- [Décret](#)
- [Arrêté d'exécution](#)
- [Arrêté fixant les orientations prioritaires pour l'année 2019](#)
- [PowerPoint de présentation \(novembre 2018\)](#)
- [Présentation du décret en vidéo \(novembre 2018\)](#)
- [Photos des séances d'information](#)
- [Manuel d'aide à l'élaboration d'un programme sportif](#)

L'Adeps vous propose

- POINTS VERTS
- STAGES
- CYCLES
- ÉVÉNEMENTS
- OFFRES D'EMPLOI

L'Adeps vous accompagne

- LES ÉCOLES ET L'ADEPS
- FORMATION DES CADRES SPORTIFS
- SPORT DE HAUT NIVEAU
- FÉDÉRATIONS SPORTIVES
- HANDISPORT
- LE SPORT ET L'EUROPE
- BAROMÈTRE DE LA CONDITION PHYSIQUE
- ADEPS ET SOCIÉTÉ
- VIVONS SPORT



Accès à mon adeps



Mon job ADEPS



Trouver un cycle

Formation des cadres sportifs

Lettre d'information

Albums photos



Numéros d'urgence

Subsides pour [l'Action Sportive Locale](#) : voir [Chapitre 3](#) du document pour informations complètes sur ce subside

Lien site Adeps:

<http://www.sport-adeps.be/index.php?id=8243>

2. SUBVENTIONS POUR L'ACHAT DE MATÉRIEL SPORTIF

A propos de l'Adeps

- L'ADEPS C'EST...
- CENTRES ADEPS
- CENTRES DE CONSEIL DU SPORT
- LES CENTRES PERMANENTS DE PRÉPARATION PHYSIQUE (CPS)
- ADEPS MAG
- CLÉS POUR LA FORME

L'Adeps vous propose

- POINTS VERTS
- STAGES
- CYCLES
- ÉVÉNEMENTS
- OFFRES D'EMPLOI

L'Adeps vous accompagne

- LES ÉCOLES ET L'ADEPS
- FORMATION DES CADRES SPORTIFS
- SPORT DE HAUT NIVEAU
- FÉDÉRATIONS SPORTIVES
- HANDISPORT
- LE SPORT ET L'EUROPE
- BAROMÈTRE DE LA CONDITION PHYSIQUE
- ADEPS ET SOCIÉTÉ
- VIVONS SPORT

[Accueil](#) > Subventions pour l'achat de matériel sportif

Subventions pour l'achat de matériel sportif

Achat de matériel sportif

Dès le 1er janvier 2019, les demandes de subvention d'achat de matériel sportif, y compris pour les personnes porteuses d'un handicap, se font via la plateforme Subside mise en place par la Fédération Wallonie-Bruxelles (voir bouton cliquable ci-dessous).

- o [Le manuel d'utilisation du progiciel SUBside](#) (achat de matériel sportif)
- o [Liste du matériel sportif subventionné applicable en Région Bruxelles Capitale et en partie en Région Wallonne](#) (Uniquement le matériel durable et non fixé à l'infrastructure).

REMARQUES :

- Pour les associations établies en Région Wallonne, il convient de consulter le site d'« INFRASPORT » pour les subventions en faveur du matériel sportif qui reste à demeure dans une salle spécifique ou fixé à l'infrastructure. (Exemple : mur d'escalade, tatamis qui restent à demeure dans les dojos, panneaux de basket fixés au mur...).

[Lien « Infraspport »](#)

- Pour les associations établies en Région Bruxelles-capitale, l'intervention de le FWB ciblera aussi bien le matériel sportif mobile que le matériel fixé, ancré et mis à demeure.

- o Arrêté du 19-01-2001 - publié au Moniteur Belge le 21-02-2001 Arrêté du Gouvernement de la Communauté française fixant les conditions d'octroi des subventions pour l'achat de matériel sportif y compris l'achat d'un DEA - (article 5bis)

[Texte de l'Arrêté \(.pdf\)](#)

Achat de matériel sportif pour personnes porteuses d'un handicap

Arrêté du 19-01-2001 - (Art.7) publié au Moniteur belge le 21.02.2001 :

- o [L'Arrêté consolidé \(.pdf\)](#)

Arrêté du Gouvernement de la Communauté française fixant les conditions d'octroi des subventions pour l'achat de matériel sportif (y compris le DEA)

Contacts "Achats de matériel sportif" :

- Service des subventions Achat de matériel sportif : subvention.adeps.ams@cfwb.be

- Helpdesk (informatique) : [subvention.adeps.helpdesk\(at\)cfwb.be](mailto:subvention.adeps.helpdesk(at)cfwb.be)



Accès à mon adeps



Mon job ADEPS



Trouver un cycle

Formation des cadres sportifs

Lettre d'information

Albums photos



Numéros d'urgence

ABC des démarches

Subvention pour l'achat de matériel sportif, y compris pour les personnes porteuses d'un handicap: Les demandes se font via la plateforme SUBside.

Toutes les infos sur :
<http://www.sport-adeps.be/index.php?id=8317>

3. AUTRES SUBVENTIONS : PROMOTION DU SPORT - NOTORIÉTÉ



Accueil

A propos de l'Adeps

L'ADEPS C'EST...

- CENTRES ADEPS
- CENTRES DE CONSEIL DU SPORT
- LES CENTRES PERMANENTS DE PRÉPARATION PHYSIQUE (CP3)
- ADEPS MAG
- CLÉS POUR LA FORME

L'Adeps vous propose

- POINTS VERTS
- STAGES
- CYCLES
- ÉVÉNEMENTS
- OFFRES D'EMPLOI

L'Adeps vous accompagne

- LES ÉCOLES ET L'ADEPS
- FORMATION DES CADRES SPORTIFS
- SPORT DE HAUT NIVEAU
- FÉDÉRATIONS SPORTIVES
- HANDISPORT
- LE SPORT ET L'EUROPE
- BAROMÈTRE DE LA CONDITION PHYSIQUE
- ADEPS ET SOCIÉTÉ
- VIVONS SPORT

Promotion du Sport - Notoriété

ACTIVITES SERVANT, PAR LE SPORT, A LA NOTORIETE DE LA ET EN COMMUNAUTE FRANCAISE

Arrêté du Gouvernement de la Communauté française fixant les conditions d'octroi des subventions pour les activités servant, par le sport, à la notoriété de la et en Communauté française.

Les articles 18 et 19 de cet Arrêté sont abrogés par le décret du 14 novembre 2018 en matière de subventionnement de l'organisation de modules et de programmes sportifs de promotion et de développement du sport.

- o [Arrêté du 19-01-2001 \(.pdf\)](#) - publié au Moniteur Belge le 21-02-2001
- o [Formulaire organisation d'activités \(.pdf\)](#)
- o [Formulaire participation aux activités \(.pdf\)](#)

Contact :

Ministère de la Fédération Wallonie-Bruxelles
Direction générale du sport - Service Subventions
Boulevard Léopold II, 44 - 1080 Bruxelles

[subvention.adeps.notoriete\(at\)cfwb.be](mailto:subvention.adeps.notoriete(at)cfwb.be)

ou le [Centre de conseil du sport de votre province](#)



Accès à mon adeps



ABC des démarches

Subventions pour les activités servant, par le sport, à la notoriété de la et en Communauté Française

Toutes les infos et formulaire à compléter sur:

<http://www.sport-adeps.be/index.php?id=4180>

4. PLATEFORME « SUBSIDES »

Plateforme utilisée pour les demandes de subsides:

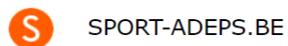
- Actions sportives locales
- Achat de matériel

Lien: <https://www.transversal.cfwb.be/sub/login-tiers.sub>

Bénéfices du passage à la plateforme SUBSIDE pour les Tiers :

- ✓ Simplification des démarches, des formulaires, des courriers/courriels
- ✓ Facilité à joindre l'ensemble des pièces demandées
- ✓ Facilité d'accès aux dossiers soumis à l'Administration
- ✓ Suivi transparent des demandes encodées
- ✓ Possibilité d'effectuer des recherches diverses sur celles-ci à tout moment
- ✓ Réduction ou suppression du format papier
- ✓ Gains de temps
- ✓ Confort de travail
- ✓ Développement durable
- ✓ Etc.

5. COUPES ET TROPHÉES



Accueil > Les Centres de Conseil du Sport (CCS)

A propos de l'Adeps

- L'ADEPS C'EST...
- CENTRES ADEPS
- CENTRES DE CONSEIL DU SPORT
- LES CENTRES PERMANENTS DE PRÉPARATION PHYSIQUE (CP3)
- ADEPS MAG
- CLÉS POUR LA FORME

L'Adeps vous propose

- POINTS VERTS
- STAGES
- CYCLES
- ÉVÉNEMENTS
- OFFRES D'EMPLOI

L'Adeps vous accompagne

- LES ÉCOLES ET L'ADEPS
- FORMATION DES CADRES SPORTIFS
- SPORT DE HAUT NIVEAU
- FÉDÉRATIONS SPORTIVES
- HANDISPORT
- LE SPORT ET L'EUROPE
- BAROMÈTRE DE LA CONDITION PHYSIQUE
- SPORTS ASSOCIÉS

Prix et trophées

- La Direction générale du Sport tient à valoriser les clubs sportifs et leurs compétiteurs en distinguant leurs initiatives et leurs actions organisées **en dehors** des championnats.
- L'Adeps veut mettre en avant le formidable travail des cercles et des sportifs en remettant aux lauréats des prix et des trophées
- En posant ce geste, l'Adeps les honore en leur proposant des coupes et médailles octroyées selon des modalités réglementaires.
- Seuls les clubs affiliés à une fédération sportive reconnue par la Communauté française bénéficient de cette possibilité
- Les conditions sont énoncées dans la réglementation ci-dessous.
 - [Réglementation](#) (PDF)
 - [Formulaire de demande](#) (PDF)

Accès à mon adeps

ADEPS WALLONIE-BRUXELLES

#BEACTIVE

DÉVELOPPEMENT DURABLE

Points verts

Mon job ADEPS

TROUVER UN STAGE

Trouver un cycle

Formation des cadres sportifs

Lettre d'information

Albums photos

L'Adeps octroie des coupes et médailles

Toutes les infos et formulaire à compléter sur:
<http://www.sport-adeps.be/index.php?id=4196>

6. PRÊT DE MATÉRIEL SPORTIF

[Accueil](#) > Prêt de matériel sportif

A propos de l'Adeps

L'ADEPS C'EST...
CENTRES ADEPS
CENTRES DE CONSEIL DU SPORT
LES CENTRES PERMANENTS DE
PRÉPARATION PHYSIQUE (CP3)
ADEPS MAO
CLÉS POUR LA FORME

Prêt de matériel sportif

L'Adeps vous prête du matériel sportif de qualité.

Si vous êtes un *établissement scolaire*, consultez [la page](#) propre au prêt de matériel pour les écoles.

Pour tous *les autres*, [cliquez ici](#).



L'Adeps vous propose

POINTS VERTS
STAGES
CYCLES
ÉVÉNEMENTS
OFFRES D'EMPLOI

L'Adeps vous accompagne

LES ÉCOLES ET L'ADEPS
FORMATION DES CADRES SPORTIFS
SPORT DE HAUT NIVEAU
FÉDÉRATIONS SPORTIVES

Audiovisuel et loisir-camping

Un centre de prêt de matériel pour l'audiovisuel et le loisir-camping est également à votre disposition:
<http://www.cpm.cfwb.be/>



Accès à mon adeps

ADEPS
MAGAZINE DU #4

#BEACTIVE

DÉVELOPPEMENT
DURABLE

Points verts
POINTS VERTS

Mon job ADEPS

TROUVER
UN STAGE

Trouver un cycle

Formation
des cadres sportifs

Lettre d'information

L'Adeps prête du matériel sportif
de qualité.

Toutes les infos sur:

<http://www.sport-adeps.be/index.php?id=6335>

7. LOGOS ADEPS ET FÉDÉRATION WALLONIE-BRUXELLES



[Accueil](#) > Logos ADEPS & Fédération Wallonie-Bruxelles

A propos de l'Adeps

L'ADEPS C'EST...

CENTRES ADEPS

CENTRES DE CONSEIL DU SPORT

LES CENTRES PERMANENTS DE

PRÉPARATION PHYSIQUE (CP3)

ADEPS MAO

CLÉS POUR LA FORME

Logos ADEPS & Fédération Wallonie-Bruxelles

o Logos ADEPS

- [version quadri \(.jpg\)](#)

- [version quadri \(.eps\)](#)

- [version noir et blanc \(.jpg\)](#)

- [version noir et blanc \(.eps\)](#)

o Logos Fédération Wallonie-Bruxelles

- [version quadri \(.jpg\)](#)

- [version quadri \(.eps\)](#)

- [version noir et blanc \(.jpg\)](#)

- [version noir et blanc \(.eps\)](#)

Le logo téléchargeable ici est libre de droit et doit être apposé sur les documents promotionnels des partenaires et bénéficiaires de subventions de l'ADEPS (Administration générale du Sport), conformément aux réglementations spécifiques en vigueur, à l'éthique et à l'intérêt général.

Par opposition, l'utilisation du logo et de l'identité visuelle de l'Adeps est interdite aux associations ou groupements en dehors de toute réglementation ou convention.

L'Adeps vous propose

POINTS VERTS

STADES

CYCLES

ÉVÉNEMENTS

OFFRES D'EMPLOI

L'Adeps vous accompagne

LES ÉCOLES ET L'ADEPS



Le logo Adeps doit être apposé sur les documents promotionnels des partenaires et bénéficiaires de subventions de l'ADEPS

Toutes les infos et logos sur:

<http://www.sport-adeps.be/index.php?id=8334>

3. SUBSIDES ACTION SPORTIVE LOCALE : DÉTAIL

QUATRE MOTS-CLÉS ESSENTIELS À RETENIR :

- « **Module** » = action ponctuelle
- « **Programme sportif** » = politique sportive globale cohérente et coordonnée
- **Cadre d'intervention** = objectifs de l'action sportive
- **Orientation prioritaires 2023** = orientations fixées par le Gouvernement

https://www.sport-adepts.be/index.php?eID=tx_nawsecuredl&u=0&g=0&hash=30c1d88abd67fbddec80b5a0cd8d313f0059f037&file=fileadmin/sites/dgsports/upload/dgsports_super_editor/dgsports_editor/documents/CAPMAS/Arrete_Gvt_OP_2023.pdf

« MODULE » OU « PROGRAMME SPORTIF »

Définition d'un Module :

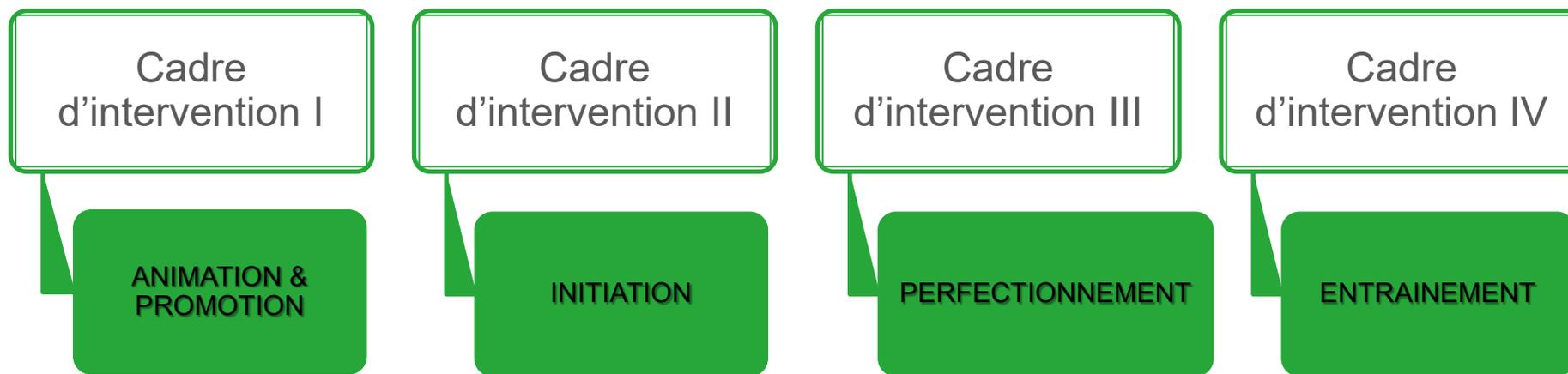
Il s'agit de plusieurs heures d'activités (maximum 25 heures) de promotion et de développement du sport en général ou d'une discipline en particulier

→ But : réalisation d'un objectif à définir par le bénéficiaire en fonction de ses besoins spécifiques. Cet objectif doit constituer une plus-value par rapport au fonctionnement habituel et aux activités quotidiennes du bénéficiaire

Définition d'un Programme sportif :

Ensemble de modules (minimum 2) coordonnés en un programme cohérent en vue de la réalisation d'une politique sportive **globale**, sur le moyen ou long terme

CADRE D'INTERVENTION = OBJECTIF DE L'ACTION SPORTIVE

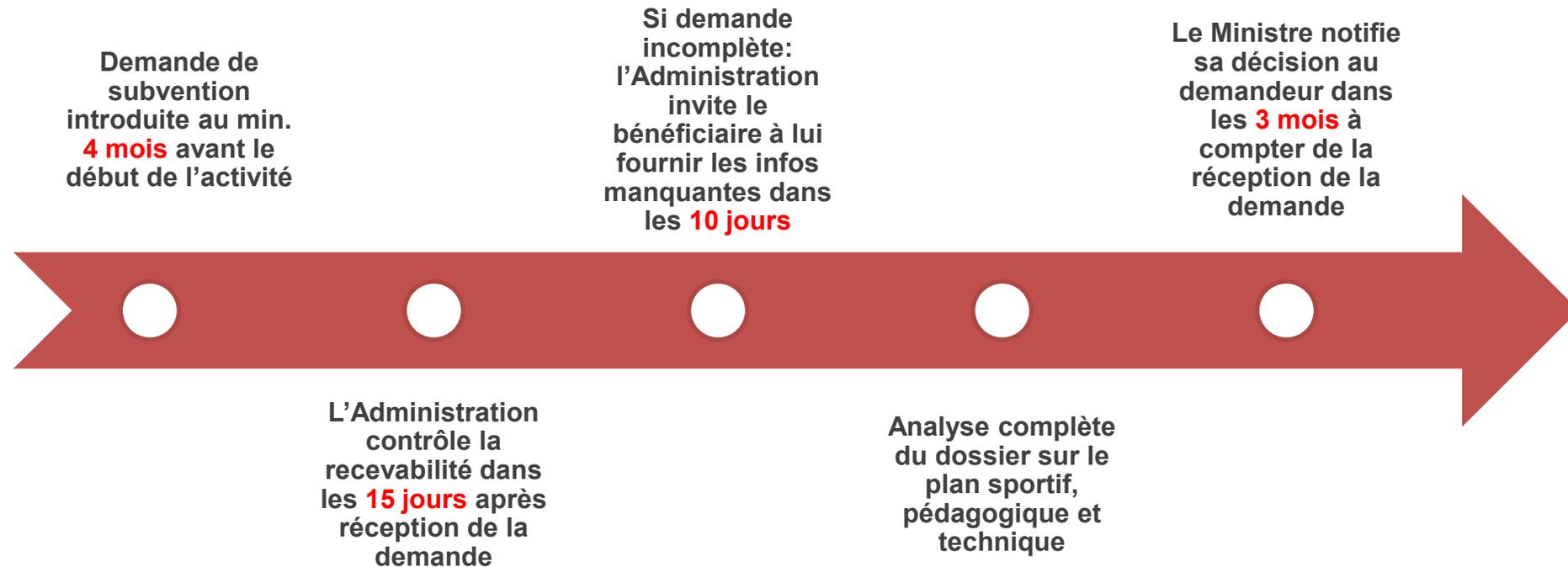


- I. «Animation et promotion»**, dont les objectifs sont de faire découvrir l'activité sportive en privilégiant l'approche par le jeu et de développer le savoir-vivre ensemble par la pratique sportive;
- II. «Initiation»**, dont les objectifs sont de développer progressivement des activités motrices spécifiques, de motiver à l'apprentissage sportif, de recruter ou de fidéliser à la pratique sportive dans l'optique d'une pratique de compétition ou récréative poursuivie tout au long de la vie;
- III. «Perfectionnement»**, dont les objectifs sont soit de consolider les habilités motrices spécifiques individuelles ou collectives, soit de promouvoir l'arbitrage, soit de parfaire l'apprentissage des fondamentaux d'une discipline sportive spécifique;
- IV. «Entraînement»**, dont les objectifs sont soit de former, d'éduquer et d'entraîner à la compétition, soit d'optimiser l'entraînement, soit de détecter et sélectionner le talent sportif.

BÉNÉFICIAIRES :

| BÉNÉFICIAIRES | CADRES D'INTERVENTION | NOMBRE MAX DE MODULES SEPARÉS | PROGRAMME SPORTIF | NOMBRE DE MODULES PAR PROGRAMME |
|---|-----------------------|--|------------------------|---|
| Administrations communales Asbl communales | 1, 2 | Oui = 4 dont 1/3 orientation prioritaire (O.P) + 1 supplémentaire si O.P | Oui 1/3 O. P. | 6, 10 ou 15 → en fonction du nombre d'habitants/commune soit < 10. 000, entre 10 et 20.000, > 20.000 |
| Centres Sportifs Locaux (Intégrés) | 1, 2 | Non | Oui O.P. uniquement | 2 à 15 |
| Fédérations sportives | 1, 2, 3, 4 | Non | Oui | 2 à 15 |
| Clubs sportifs | 1, 2, 3, 4 | Oui = 4 + 1 supplémentaire si O. P. | Oui | 2 à 15 |

PROCÉDURE



CONTENU DU DOSSIER SUBSIDE

➤ Deux aspects : administratif et technique

a. Administratif :

- ✓ L'identification et les coordonnées du bénéficiaire
- ✓ La déclaration sur l'honneur de couverture par une assurance en responsabilité civile et dommages corporels
- ✓ La déclaration sur l'honneur de disposer d'un défibrillateur externe automatique de catégorie 1

CONTENU DU DOSSIER SUBSIDE

b. Sportif, Pédagogique et Technique (S.P.T.)

- ✓ Joindre une présentation (formulaire) générale et le programme détaillé des **Modules** ou du **Programme sportif** :
 - L'explication de la plus-value apporté par rapport au fonctionnement habituel
 - La(les) date(s) et l'(les) horaire(s)s de(s) activité(s)
 - L'identification des infrastructures sportives et des lieux où se dérouleront les activités sportive
 - Le nombre maximum de participants prévus, la tranche d'âge concernée et le(s) genre(s)s concerné(s)
 - Les moyens mis en œuvre pour remplir les objectif définis
 - Les moyens mis en œuvre en terme de communication et de promotion des activités

MÉTHODOLOGIE

✓ Définir le/les **objectif(s) recherché(s)** en terme SMART :

Simple, Spécifique : Facile à comprendre

Mesurable : avec des indicateurs de résultat

Atteignable : accessible, c.à.d. pas trop ambitieux

Réalisable : avec des moyens adéquats

Temporellement défini : avec une date d'échéance définie

✓ Indiquer le nombre et le niveau de **qualification du personnel** prévus pour l'encadrement pédagogique des activités*



MÉTHODOLOGIE

Quel Programme sportif en rapport avec votre analyse ?

✓ Environnement

1. Rayonnement géographique
2. Partenaires
3. Evolution de l'environnement (nouveaux clubs sur la région, création/suppression d'équipements, groupement de clubs possibles ...)

✓ Publics - Généralités

1. Evolution du nombre de membres sur les 3 dernières années
2. Répartition H/F
3. Répartition de membres par type de pratique sportive (compétition, loisirs, dirigeants, etc.
4. Pratique sportive en plein développement
5. Pratique sportive en déclin

MÉTHODOLOGIE

✓ Vie fédérale

1. Orientations fédérales dans la discipline
2. Organisations de compétitions fédérales
3. Reconnaissance fédérale (charte de qualité, labellisation, ...)

✓ Volet sportif

1. Analyse saison écoulée (résultats, organisation de compétitions, nouvelles activités, etc.)
2. Champs d'intervention (compétition, loisirs, école de jeunes, scolaire, etc.)

MÉTHODOLOGIE

✓ Volet éducatif

1. Valeurs transmises
2. Action de promotion de la santé par le sport
3. Actions de promotion du fair-play et de la citoyenneté
4. Actions favorisant le respect de l'environnement et du développement durable
5. Lutte contre le dopage ...

✓ Volet social

1. Actions spécifiques pour la mixité
2. Actions spécifiques pour les personnes handicapées
3. Actions spécifiques pour les personnes défavorisées
4. Actions spécifiques pour améliorer l'accessibilité à la pratique sportive

MÉTHODOLOGIE

✓ Volet économique et organisationnel

1. Relation avec les propriétaires et autres utilisateurs des infra sportives
2. Sources de financement
3. Moyens de communication
4. Nombre de bénévoles et évolution de celui-ci
5. Nombre de juges/arbitres et évolution de celui-ci
6. Nombre, qualification et type d'emploi des salariés

MONTANT DES SUBVENTIONS

| CADRES D'INTERVENTION | NIVEAUX DE QUALIFICATION MINIMUM REQUIS | MONTANT DE LA SUBVENTION VERSÉE AUX BÉNÉFICIAIRES PAR HEURE D'ACTIVITÉ SPORTIVE ENCADRÉE |
|--------------------------|---|--|
| Cadre d'intervention I | <ul style="list-style-type: none"> • Animateur sportif • Moniteur sportif initiateur Golf * • Bachelier AESI, sous-section éducation physique • Master en sciences de la motricité, orientation éducation physique | <p>15 €</p> <p>20 €</p> |
| Cadre d'intervention II | <ul style="list-style-type: none"> • Moniteur sportif initiateur Golf * • Bachelier AESI, sous-section éducation physique • Master en sciences de la motricité, orientation éducation physique | 23 € |
| Cadre d'intervention III | <ul style="list-style-type: none"> • Moniteur sportif éducateur Golf * • Bachelier AESI, sous-section éducation physique • Master en sciences de la motricité, orientation éducation physique | 26 € |
| Cadre d'intervention IV | <ul style="list-style-type: none"> • Moniteur sportif entraîneur Golf * • Master en sciences de la motricité, orientation éducation physique, finalité: entraînement du sportif | 30 € |

NIVEAUX DE QUALIFICATIONS

Explication des niveaux de qualifications requis pour avoir accès aux subsides Adeps:

- **Moniteur sportif Initiateur Golf:**
 - Formation reconnue par l'Adeps, l'AFGolf et la PGA : « **Initiateur Golf** »
 - Cours généraux dispensés par l'Adeps : cours Initiateurs (<https://formation-cadres-adepts.cfwb.be/vocation-pedagogique/moniteur-sportif-initiateur/>)
 - Cours spécifiques dispensés par l'AFGolf et la PGA: cours initiateur golf
 - Lien: <http://www.afgolf.be/formation-initiateur/>
 - L'AFGolf peut vous renseigner sur les initiateurs diplômés dans votre club

- **Moniteur sportif Educateur Golf:**
 - Formation reconnue par l'Adeps, l'AFGolf et la PGA :« **PGA Coach** »
 - Cours généraux dispensés par l'Adeps : cours Educateur (<https://formation-cadres-adepts.cfwb.be/vocation-pedagogique/moniteur-sportif-educateur/>)
 - Cours spécifiques dispensés par l'AFGolf et la PGA: cours PGA Coach
 - Lien: <http://www.afgolf.be/formation-pga-coach/>
 - L'AFGolf peut vous renseigner sur les PGA Coachs diplômés dans votre club
 - Pour tous les pros ayant suivis leur formation avant 2016:
 - Leur formation devra être « valorisée » par l'Adeps et l'AFGolf
 - Au niveau de l'Adeps : passage des examens cours généraux initiateur et éducateur ou dispenses via la valorisation d'acquis / d'expérience (<http://www.sport.cfwb.be/index.php?id=3752>)
 - Au niveau de l'AFGolf: valorisation des formations précédentes > validation du diplôme « PGA Coach » et Moniteur sportif Educateur Golf

- **Moniteur sportif Entraîneur Golf:**
 - La formation n'existe pas actuellement

Pour toute question, vous pouvez nous contacter à info@afgolf.be

4. L'ADEPS EN PRATIQUE

ETAPES

- Inscription sur la plateforme (ASBL, ...)
- Préparer les différents documents requis (Attestation bancaire, numéro de registre national, ...)
- Envoyer mail à son correspondant de Province.

Mon compte >

Détail Fiche Tiers

Attention la saisie de cet écran ne constitue pas le dépôt d'un dossier de demande. Cependant, cette étape est un prérequis au dépôt d'un dossier de demande via le menu « Rechercher une Aide ».

Identification IBAN Contacts Documents

Identité

Personne morale * ASSOCIATION FRANCOPHONE BELGE DE GC

Forme juridique * Association sans

Numéro BCE / Unité d'établissement * 0476748862

Coordonnées

Adresse principale

Type d'adresse Belge Étrangère

Boulevard Louis Schmidt

Nom de la rue *

8716

N° *

1040

Boite

Ex : Chez Monsieur Dupont

Ex : Bâtiment 3

1040 ETTERBEEK

Code Postal * Ville *

PLATEFORME ADEPS

Bienvenue sur le site des SUBSIDES et des AIDES INDIVIDUELLES.

Cette Plate-forme vous permet de :

- ✓ Rechercher un dispositif d'aide
- ✓ Déposer un dossier de demande
- ✓ Suivre l'instruction et le paiement de vos dossiers

Inscrivez-vous pour bénéficier de l'ensemble de ces services !

NOUVEL UTILISATEUR ? [Inscrivez vous !](#)

DEJA INSCRIT ?

Identifiez vous !

[Mot de passe oublié ?](#)

[S'identifier](#)

IMPORTANT : À LIRE AVANT D'INTRODUIRE UNE DEMANDE DE SUBVENTION.

Avant de vous enregistrer dans SUBside, vous devez déterminer à laquelle des catégories ci-dessous vous appartenez.

Personne morale : groupement d'individus réunis dans un intérêt commun auquel la loi confère une existence et une personnalité juridique autonomes. Une personne morale s'enregistre avec son numéro BCE (Banque-Carrefour des Entreprises) ou son numéro d'unité d'établissement à 10 chiffres. (Exemples : une ASBL, une commune, une école, une société anonyme...)

Personne physique : individu isolé, qui s'enregistre à l'aide de son numéro de **Registre National**.

Association sans personnalité juridique : si vous n'avez ni numéro BCE, ni numéro d'unité d'établissement, voici [la marche à suivre](#).

Avant de nous contacter afin d'obtenir de l'aide ou d'introduire une demande, veuillez **consulter le manuel d'utilisation correspondant à votre situation**.

- Manuel pour les **personnes morales** (ASBL,...)
- Manuel pour les **personnes physiques**

Si vous avez des **questions au sujet du formulaire ou de la matière traitée**, prenez contact avec le **service concerné**. Ses coordonnées sont renseignées sur la page d'accueil de chaque dispositif.

En cas de **difficultés techniques** pour vous inscrire ou pour utiliser la plate-forme, **envoyez un courriel à subside@cfwb.be** en :

- indiquant vos coordonnées complètes :** téléphone, informations génériques sur l'organisme que vous représentez, n° BCE/unité d'établissement ou n° de Registre National, etc ;
- expliquant le plus précisément possible les difficultés rencontrées ;
- joignant si possible une capture d'écran du problème rencontré.

Le service support prendra contact avec vous dans les meilleurs délais.

Dispositif anti-blanchiment - nouvelles obligations de déclarer les "bénéficiaires effectifs" (UBO) pour les opérateurs de ou subventionnés par la Fédération Wallonie-Bruxelles (ASBL, AISBL, fondations et autres formes de société). [Plus d'information](#)

Deux manuels pratiques sont également disponibles pour l'application UBO : [Manuel pour les ASBL](#) et [Manuel pour les entreprises](#)

PLATEFORME ADEPS

Filtres Dossiers

Dispositif : Tous les Dispositifs

Statut : Demande à finaliser et envoyer Complément à fournir En cours de traitement En cours de paiement Soldé Clôturé

Nombre de résultats : 21 Afficher : 10 Trier par : Date de modification

| | | | | |
|--|--|---|---|---|
| Subside ADEPS pour l'action sportive locale - Module sportif |  sASL-MO-1A-010301 ASSOCIATION FRANCOPHONE BELGE DE GOLF | Déposé le 10/09/2021 Modifié le 18/01/2022 | Attribué : 298,62 € Contact référent : Tous les contacts (Modifier) |   |
| Subside ADEPS pour l'action sportive locale - Module sportif |  sASL-MO-1A-010300 ASSOCIATION FRANCOPHONE BELGE DE GOLF | Déposé le 10/09/2021 Modifié le 18/01/2022 | Attribué : 341,28 € Contact référent : Tous les contacts (Modifier) |   |
| Subside ADEPS pour l'action sportive locale - Module sportif |  sASL-MO-1A-010299 ASSOCIATION FRANCOPHONE BELGE DE GOLF | Déposé le 10/09/2021 Modifié le 18/01/2022 | Attribué : 469,26 € Contact référent : Tous les contacts (Modifier) |   |
| Subside ADEPS pour l'action sportive locale - Module sportif |  sASL-MO-1A-010298 ASSOCIATION FRANCOPHONE BELGE DE GOLF | Déposé le 10/09/2021 Modifié le 18/01/2022 | Attribué : 469,26 € Contact référent : Tous les contacts (Modifier) |   |
| Subside ADEPS pour l'action sportive locale - Module sportif |  sASL-MO-1A-010297 ASSOCIATION FRANCOPHONE BELGE DE GOLF | Déposé le 10/09/2021 Modifié le 18/01/2022 | Attribué : 511,92 € Contact référent : Tous les contacts (Modifier) |   |
| Subside ADEPS pour l'action sportive locale - Module sportif |  sASL-MO-1A-010296 ASSOCIATION FRANCOPHONE BELGE DE GOLF | Déposé le 10/09/2021 Modifié le 18/01/2022 | Attribué : 499,14 € Contact référent : Tous les contacts (Modifier) |   |
| Subside ADEPS pour l'action sportive locale - Module sportif |  sASL-MO-1A-010295 ASSOCIATION FRANCOPHONE BELGE DE GOLF | Déposé le 10/09/2021 Modifié le 18/01/2022 | Attribué : 383,94 € Contact référent : Tous les contacts (Modifier) |   |

PLATEFORME ADEPS



SUBSIDE

★ Accueil

Rechercher une Aide

Suivre mes Dossiers

Mes infos personnelles

Mes Dossiers > Consultation > Etape Complément Instruction administrative

Récapitulatif Dossier

| N° Dossier | Aide |
|-------------------|--|
| sASL-MO-1A-014402 | 1 Subside ADEPS pour l'action sportive locale - Module sportif |
| - 01/09/2022 | |

Groupement demandeur Description du module Public-cible Responsable(s) et communication Déclaration sur l'honneur

Catégorisation

Vous êtes un/une *

- Cercle sportif affilié à une fédération sportive reconnue en FWB
- Fédération sportive reconnue en FWB
- Administration communale ou asbl communale
- Centre Sportif Local (intégré) reconnu en FWB

Nom de la fédération sportive *

ASSOCIATION FRANCOPHONE BELGE DE GOLF ASBL

Lien avec un programme sportif

Numéro de dossier du programme sportif (format sASL-PR-1A-xxxxxx)

Ce numéro est renseigné dans l'accusé de réception reçu après la soumission de votre dossier "Programme sportif".

Vous pouvez également trouver ce numéro dans la liste des dossiers soumis via le lien "Suivre mes Dossiers"

sASL-PR-1A-001338

Annuler

Mentions légales | Accessibilité



5. SUBSIDES INFRASPORTS

SUBSIDES INFRASPORTS

La direction des Infrastructures sportives a pour mission **d'octroyer des subsides aux clubs et pouvoirs locaux** pour :

- la construction, la rénovation ou l'acquisition d'infrastructures sportives
- l'achat d'équipement sportif et de gros matériel d'entretien
- l'organisation de manifestations sportives

Outre ces missions de base, Infrasports conseille et accompagne les demandeurs de subsides en vue de mettre en œuvre des infrastructures sportives de qualité.

<https://infrastructures.wallonie.be/entreprises--non-marchand/nos-thematiques/infrastructures-locales/infrasports/expertiseboite-a-outils/reglementation.html>

SUBSIDES INFRASPORTS

- Conditions d'octroi de subsides :

Art. 3. Peuvent bénéficier de la subvention : 1o les pouvoirs publics :

- a) les provinces;
- b) les communes;
- c) les associations de communes et les associations de provinces;
- d) les régies communales et provinciales autonomes.

2° les associations sans but lucratif dont l'objet est, notamment, la gestion des bâtiments ou des terrains sportifs, propriétés des personnes morales énumérées au 1° pour autant que l'association sans but lucratif de gestion dispose d'un droit de jouissance sur un terrain ou un local qui permette la pratique d'au moins un sport, pour une durée minimale de vingt ans, prenant cours à dater de l'introduction de la demande d'octroi de subvention;

SUBSIDES INFRASPORTS

■ Conditions d'octroi de subsides suite :

3° les groupements sportifs constitués en association sans but lucratif présentant une des caractéristiques suivantes :

a) être propriétaire de son terrain ou de son bâtiment;

b) disposer d'un droit de jouissance, d'une durée minimale de vingt ans, sur une propriété appartenant aux personnes morales énumérées au 1o et prenant cours à dater de l'introduction de la demande de l'octroi de subvention;

c) être titulaire d'un droit de jouissance sur les installations immobilières objets de l'investissement, pour autant :

1) que ce droit de jouissance soit établi sous la forme d'un droit réel d'une durée supérieure ou égale à vingt-sept ans ou sous la forme d'un bail emphytéotique;

2) que le groupement sportif compte plus de deux années d'existence et d'activités sportives régulières, au moment de l'introduction de la demande de subvention;

3) que le conseil d'administration soit constitué d'un nombre de personnes supérieur à cinq, dont la majorité n'est pas liée par filiation, ni alliée au premier ou second degré;

SUBSIDES INFRASPORTS

- Pour la construction, l'extension, la rénovation, l'acquisition d'une installation immobilière

Questions : Infrasports.dgo1@spw.wallonie.be

6. AUTRES SUBSIDES

MILIEU ASSOCIATIF & SUBVENTIONS OÙ TROUVER LES AIDES ACCESSIBLES?

A) BRUXELLES

Brulocalis : <http://www.brulocalis.brussels/fr/accueil.html>

Région Bruxelles Capitale : <http://servicepublic.brussels/>

Visit Brussels : <http://visit.brussels/fr>

Image de Bruxelles : <http://www.imagedebruxelles.be/fr.html>

Cocof : www.spfb.brussels

Mon asbl : <http://www.monasbl.be/>

MILIEU ASSOCIATIF & SUBVENTIONS OÙ TROUVER LES AIDES ACCESSIBLES?

B) WALLONIE

Région wallonne : <http://interieur.wallonie.be/>

Union des Villes et des Communes : <http://www.uvcw.be/>

Subvention Région wallonne : <http://subventions.wallonie.be/home.html>

Infrasports : http://pouvoirslocaux.wallonie.be/jahia/Jahia/site/dgpl/accueil/Travaux_subsidies/infrasports

Mon asbl : <http://www.monasbl.be/>

7. PERSONNES DE CONTACT ADEPS ET INFRASPORTS

ADEPS

Pour toute question concernant les subsides ADEPS, vous pouvez vous tourner vers les **inspecteurs de votre province**. L'AFGolf reste également à votre disposition si besoin.

| Nom | Email | Téléphone | Province |
|------------------|--|--------------|-----------------|
| Cédric Stéphaney | adeps.ccs.bxl@cfwb.be | 02/344.06.03 | Bruxelles |
| Thierry Bury | adeps.ccs.bw@cfwb.be | 010/23.52.10 | Brabant Wallon |
| Thomas Henreaux | adeps.ccs.charleroi@cfwb.be | 071/27.06.40 | Hainaut (Est) |
| Olivier Bonnier | adeps.ccs.mons@cfwb.be | 065/55.54.32 | Hainaut (Ouest) |
| Anouk Lilien | adeps.ccs.namur@cfwb.be | 081/83.03.80 | Namur |
| Christian Musick | adeps.ccs.liege@cfwb.be | 04/364.14.40 | Liège |
| Cédric Prignon | adeps.ccs.arlon@cfwb.be | 063/21.31.80 | Luxembourg |

INFRASPORTS

Pour toute question concernant les subsides INFRASPORTS, vous pouvez vous tourner vers les **agents de votre province**. L'AFGolf reste également à votre disposition si besoin.

| Nom | Email | Téléphone | Province |
|-----------------|--|---------------|---|
| Astrid Joassin | astrid.joassin@spw.wallonie.be | 081/77.33.87 | Luxembourg Namur (arrondissement Dinant) |
| Olivier Buron | olivier.buron@spw.wallonie.be | 081/77/.33.26 | Namur |
| Contact général | Infrasports.dgo1@spw.wallonie.be | / | Adresse générale |



AFGOLF